

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE 2018

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports
désigné ci-après par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**
représentée par son président, Monsieur Nicolas HENARD
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 78440599500035

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **756 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR - Avenant exceptionnel : kiteboard (30 000 €).
- Collectif SENIOR - Solde plan bateaux : investissement plan bateaux et matériel (726 000 €).

Le montant de la subvention versé à la fédération est porté à **2 832 265 €**.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le ~~11/09/2018~~

18/10/2018

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE VOILE

N. HENARD

LA DIRECTRICE DES SPORTS

pour interim

Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

16/10/2018
DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ *21.023.43.658*
Nathalie CUVILLIER



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON

75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491		Clé 63
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER ☎ 0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

X